



CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'OIIAQ
RÔLE D'AUDIENCE

Mercredi, 13 mars 2019
Salle Pellan
Hôtel Classique,
2815, boul. Laurier, Québec (Québec)

Membres du conseil

Me Jean-Guy Légaré, président
M. Yvan Lachance, inf. aux.
Mme Nicole Poulin, inf. aux.

Heure : 9h30

| NO DE DOSSIER | NOM DES PARTIES | PROCUREURS | NATURE DE LA PLAINTE |
|---------------|--|--|---|
| 21-16-1950 | François Brady , en sa qualité de Syndic de l'OIIAQ. c. Daniel Gariépy | Me Anne-Marie Jutras Me Marie-Jo Bouchard | 1. A eu une conduite brusque et irrespectueuse à l'endroit de diverses patientes, le tout contrairement à l'article 8 du <i>Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires</i> (Chap. C-26, r. 153.1) (2 chefs); 2. N'a pas fait preuve de diligence en ne respectant pas le plan de soins de divers patients, le tout contrairement à l'article 13 du <i>Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires</i> (Chap. C-26, r. 153.1) (2 chefs); |

Me France Joseph
Secrétaire substitut du Conseil de discipline